

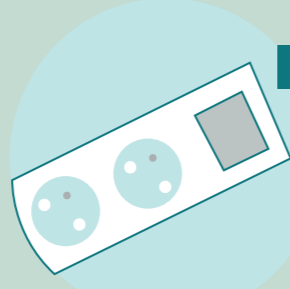
Pour économiser de l'énergie



Un thermomètre

Il permet à tout moment de juger si la température est adéquate dans la maison mais aussi dans le réfrigérateur (4°C) ou dans le congélateur (-18°C) et d'éviter des surconsommations.

< 10€



Une multiprise à interrupteur

C'est l'accessoire pour éteindre simultanément tous les équipements en veille.

5€ À 15€



Une prise programmable mécanique

Son système de programmation herdomadaire et/ou quotidienne permet d'automatiser la mise en marche/l'arrêt de vos appareils électriques selon leurs périodes de fonctionnement.

< 10€



Un wattmètre

Relié à une prise, il permet de vérifier la consommation de votre appareil électrique et d'estimer ainsi les économies potentielles.

20€ ENVIRON

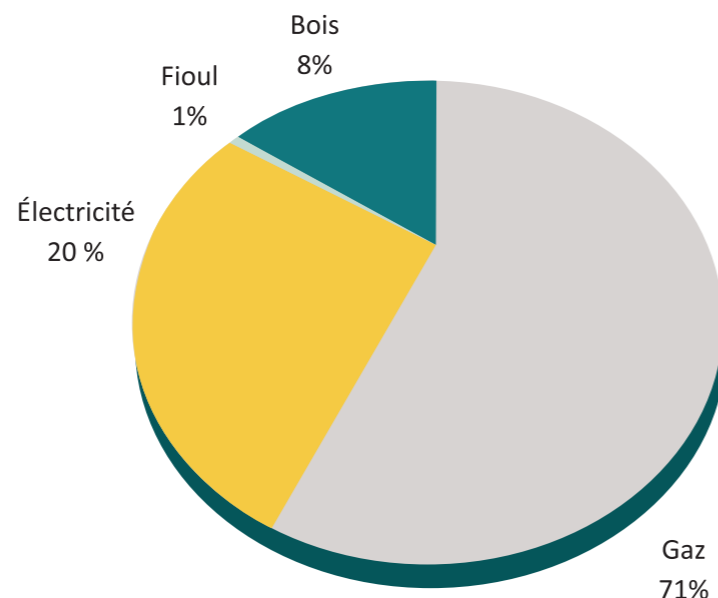
Source : ADEME

POËLE À PÉTROLE
FORTEMENT DÉCONSEILLÉ CHEZ VOUS

Risques d'intoxication, d'incendie et de brûlures, de moisissures dégradant le logement

Au sein du parc de Lot Habitat, nos résidences sont équipées de différentes sources d'énergies: gaz, électricité (dont photovoltaïque), fioul, réseau chaleur bois. Nos équipes sont mobilisées pour assurer la mise en service des chaufferies collectives en tenant compte des conditions climatiques actuelles.

Répartition mode de chauffage (Collectif/ Individuel)



Le gaz a été pendant de nombreuses années une des énergies les moins coûteuses, c'est pourquoi il représente une part majoritaire dans la répartition du mode de chauffage du parc de Lot Habitat. Les logements alimentés en gaz sont dotés d'un système de chauffage central, ce qui facilitera les éventuels changements d'énergie nécessaires à l'atteinte des objectifs inscrits dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Le journal de Lot Habitat



Depuis plusieurs semaines, vous entendez parler dans les médias de hausses des prix de l'énergie, bouclier tarifaire, risque de coupures... Le bouclier tarifaire programmé par le gouvernement jusqu'en 2023 permet de limiter la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité à 15 % au lieu de 120 % soit une :

- augmentation de 25 €/mois pour le gaz au lieu de 200 €/mois.
- augmentation de 20 €/mois pour l'électricité au lieu de 180€ /mois.

Une difficulté pour payer ?

Une sécurité pour vous et notre assistance conseil. En cas d'impayés d'énergie, n'attendez pas la coupure !

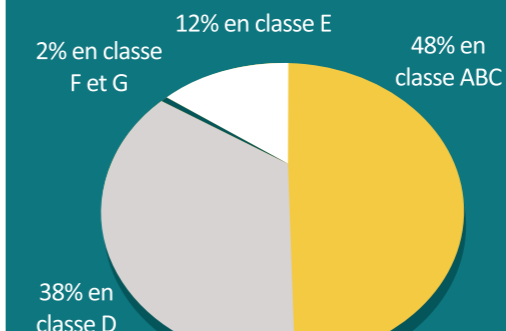
- Penser à demander un échéancier auprès de votre fournisseur d'énergie.
- Utiliser le chèque énergie et les aides de l'État si vous en êtes bénéficiaire.
- Enfin, contacter l'assistant(te) social(e) de votre secteur, le CCAS.

Nous agissons pour vos charges et tous ensemble pour la planète

Lot Habitat est historiquement engagé dans la transition énergétique et maintenant dans une trajectoire bas-carbone.

- Réhabilitation thermique du parc : 852 logements en 10 ans, soit 85 logements par an.
- Reste en F et G, 90 logements à réaliser sur 5 ans.
- Les réhabilitations coûtent environ 30 000 €/logement.

La performance énergétique des logements de Lot Habitat :



Et l'engagement continue concrètement pour Lot Habitat :

- capacité de négocier les prix avec les fournisseurs
- intégration des dispositifs gouvernementaux ou locaux permettant d'agir sur vos factures (bouclier tarifaire, FSL énergie, ...)
- éradication du Fioul sur les seules 8 résidences (moins de 1% du parc) avec un projet de remplacement par des chaudières biomasse bois.
- raccordement au réseau de chaleur bois, dans le cadre de la transition énergétique, installation du photovoltaïque.
- mise en place du suivi des consommations énergétiques du système collectif (matière, consommation et usages), pour vous aider dans votre consommation.

Lot Habitat, OPH du département du Lot

Directeur de publication :
Agnès CHAROUSSET, Directrice Générale
Rédaction : M. VERDOUX, M. CHABOUT, M. ROZIERES, A. ORTALO, E. BRUNET
Photos : Adobe Stock
Imprimeur : Freshcore

NOUS CONTACTER |

- ☎ 05 65 53 20 20
- @ ophlm46@lot-habitat.com
- 🌐 lot-habitat.com

— Le chiffre du mois —

FACTURE ÉNERGIE
2 690 € par an
par ménage en moyenne

NOS CONSEILS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

- POUR CONSOMMER MOINS D'EAU
- POUR CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE
- POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

Source : Agence Giboulées/ADEME

22°C
TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE PENDANT LA TOILETTE
16-17°C LE RESTE DU TEMPS

- Repérez les fuites et réparez-les rapidement.
- Préférez les douches aux bains.
- Coupez l'eau pendant le savonnage.
- Installez des mousseurs sur le robinet et la douchette.
- Privilégiez la position froide lorsque vous fermez les robinets mitigeurs.

17°C
TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE LA NUIT ET LORSQUE LA CHAMBRE EST INOCCUPÉE

- Fermez les volets la nuit.
- Installez des rideaux épais et fermez-les la nuit.
- Évitez de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant.
- Purgez régulièrement les radiateurs.
- Évitez les radiateurs d'appoint électriques ou gaz.

20°C
TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE LORSQUE LA PIÈCE EST OCCUPÉE EN JOURNÉE

- Laissez entrer la lumière.
- Aérez les pièces 10 mn par jour, même en hiver.
- L'été, préférez le ventilateur au climatiseur.

20-21°C
TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE DANS LES PIÈCES DEVIE OCCUPÉES
16-17°C LORSQUE ELLES SONT INOCCUPÉES

- Évitez les désodorisants d'intérieur (bougies, encens, sprays...): ils émettent des polluants.
- Évitez les abat-jour sombres ou épais.
- Ne laissez pas vos appareils charger toute la nuit.
- Éteignez complètement l'ordinateur, la télévision, la console de jeu, la TV, le boîtier TV... quand ils sont inutilisés.
- Activez le mode « économies d'énergie » sur l'ordinateur et le smartphone.
- Éteignez complètement la box avant d'aller dormir.
- Branchez plusieurs appareils sur une multiprise à interrupteur pour tout éteindre plus facilement.

- Utilisez des casseroles adaptées à la taille des plaques.
- Pendant la cuisson, couvrez les casseroles.
- Coupez les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson.
- Évitez d'ouvrir la porte du four pour vérifier la cuisson.
- Démarrerez le nettoyage par pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).
- Nettoyez régulièrement le filtre de votre lave-vaisselle et de votre lave-linge.
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur (radiateur, soleil...).
- Dégivrez régulièrement le congélateur et le réfrigérateur.
- Nettoyez régulièrement la grille arrière du réfrigérateur.
- Laissez refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur.
- Ne prélevez pas la vaisselle.

- Éteignez la lumière en quittant une pièce.
- Fermez les portes des pièces peu chauffées.
- Placez en plus des bas de portes dans les pièces non chauffées.

- Nettoyez et dépeusiez les bouches de ventilation.
- Baissez le chauffage en cas de courte absence et quand la température extérieure est plus douce.
- En cas d'absence prolongée, mettez le chauffage en hors gel.
- Isolez les tuyaux et le ballon d'eau chaude.
- Régulez la température du chauffe-eau entre 55 et 60 °C.
- Programmez le chauffe-eau en heures creuses.
- Coupez-le en cas d'absence prolongée.
- Remplissez complètement votre lave-linge ou votre lave-vaisselle avant de l'utiliser.
- Privilégiez les programmes « Éco ».
- Privilégiez les cycles courts à basse température voire à froid.
- Essorez le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge.
- Privilégiez les produits ménagers écolabellisés.
- N'utilisez pas plus de lessive que la dose recommandée.

- Dès que possible, faites sécher votre linge à l'air libre (plutôt qu'au sèche-linge).
- Installez un système d'arrosage automatique en goutte-à-goutte.
- Installez un collecteur d'eau de pluie.